



Analyse & résultats

Juin 2014

Le territoire agricole du Parc naturel régional de Lorraine

En partenariat avec le



Créé en 1974, le Parc naturel régional de Lorraine regroupe 188 communes de Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle. Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a accordé à ce territoire le label « Parc naturel régional » au vu de l'intérêt de ses paysages, de ses milieux naturels, de son patrimoine architectural et du projet de développement défini par sa charte.

Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine est fortement marqué par les activités agricoles. En effet, la surface agricole occupe plus de 50% de sa superficie. Par conséquent, la préservation des qualités écologiques et paysagères de ce territoire se réalise en étroite relation avec les productions et les pratiques agricoles mises en oeuvre par les agriculteurs. L'impact de l'activité agricole est également important sur le plan économique puisqu'elle représente 1125 exploitations et plus de 10% des emplois du Parc. C'est pourquoi le Parc a souhaité observer l'évolution de cette activité à partir des données du Recensement Agricole pour la période 2000-2010.

Le Parc de Lorraine couvre une superficie de 220 000 ha, soit près de 10% du territoire lorrain et compte 82 000 habitants. Son territoire s'étend sur deux zones de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz.

Le syndicat mixte du Parc et ses partenaires agissent et innovent au quotidien en

faveur de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du développement culturel, économique et social et de l'éducation et de la formation de ses habitants. Le syndicat mixte veille dans toutes ses actions à concilier l'ensemble des activités humaines présentes avec la préservation des qualités du territoire.

La Charte est le contrat qui concrétise le projet de territoire développé par le Parc et ses partenaires notamment l'Etat, la Région lorraine, les départements, les communautés de communes et les communes sur une durée de 12 ans.

Une grande qualité environnementale

Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine est composé d'une mosaïque de milieux naturels et de paysages remarquables. Des Côtes de Meuse aux mares

et prés salés de la Vallée de la Seille, de la plaine humide de la Woëvre aux pelouses calcaires, la diversité des milieux et des paysages est le reflet de la richesse de ce territoire situé au coeur de la Lorraine de plaine.

Le Parc naturel régional de Lorraine est le seul Parc de France à compter deux sites inscrits à la convention de Ramsar, traité intergouvernemental qui regroupe les zones humides reconnues au niveau mondial. Il s'agit des étangs de la Petite Woëvre en Meuse et de l'étang de Lindre en Moselle. Le Parc compte également 16 sites Natura 2000, réseau écologique européen pour la protection des milieux et des espèces.

Le Parc naturel régional de Lorraine et ses partenaires se sont engagés dans la Charte à préserver la biodiversité, la qualité de l'eau et les paysages du territoire.

Au travers d'un certain nombre d'actions, les agriculteurs sont des partenaires du Parc pour réaliser cette ambition.

Des paysages façonnés par une agriculture diversifiée

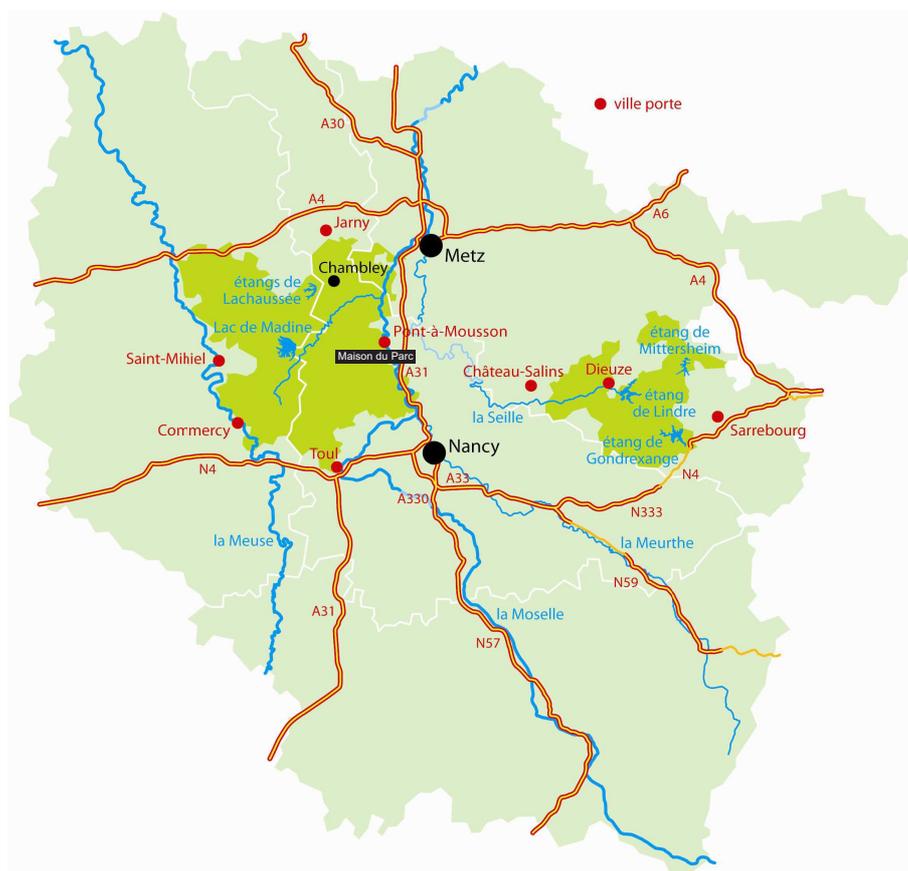
Le Parc naturel régional de Lorraine accueille une grande diversité de productions agricoles. Les cultures et les prairies occupent la majorité du territoire. Mais on compte également des vignes, des étangs de production et une surface particulièrement importante de vergers professionnels.

Insérée dans les vallées et plaines humides de Moselle, l'agriculture de la partie Est est marquée par la forte présence des activités d'élevage. Les deux tiers des exploitations possèdent des bovins et 16% des ovins. Cette présence de l'élevage permet un maintien des surfaces toujours en herbe qui occupent 39% du territoire, cette part monte à 44% dans l'unité paysagère du pays des étangs. La partie Ouest, faite de reliefs de côtes et de plateaux calcaires, accueille l'essentiel du verger lorrain de mirabelles (60%). L'élevage est présent mais l'évolution récente a renforcé l'emprise des grandes cultures (céréales et oléagineux) sur ce territoire.

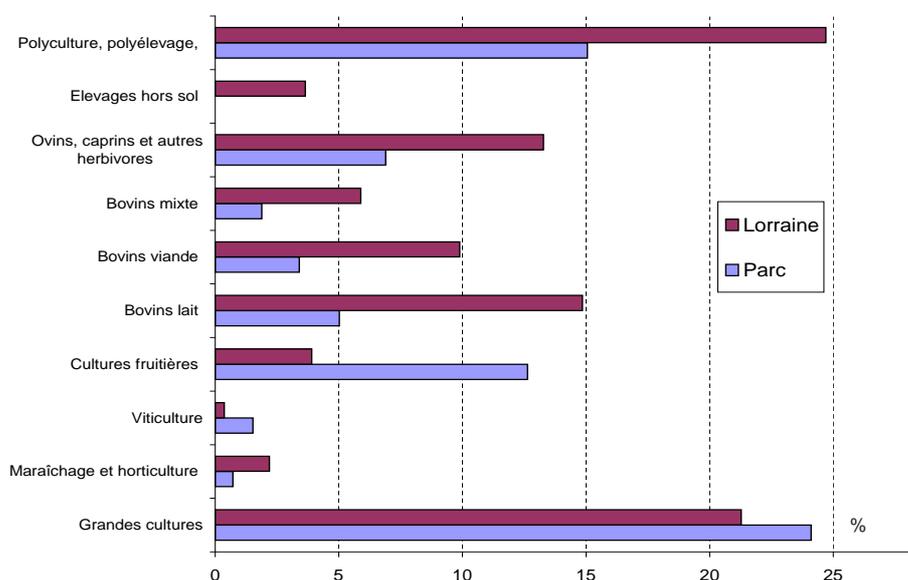
Des productions diversifiées

Les exploitations du Parc présentent un panorama diversifié de productions. Son périmètre est le lieu privilégié de la production fruitière, 13% des exploitations en font leur production majoritaire, contre seulement 4% dans l'ensemble de la Lorraine. Même s'il est en recul, l'élevage demeure, à des degrés divers, bien présent dans les exploitations. Pour 31% d'entre elles, il constitue la production majoritaire et pour 22% l'élevage entre dans une combinaison de production avec la production végétale. Les exploitations orientées vers les grandes cultures (céréales, oléagineux) sont en progression et représentent 29% des exploitations du parc. Zones Ouest et Est du Parc présentent des visages différents.

L'Ouest, avec son relief de côtes et de plateaux calcaires est la zone privilégiée de la production fruitière (17% des exploitations) et des grandes cultures (33% des fermes), mais conserve un élevage important dans la plaine de la Woëvre. L'Est, zone de vallées humides, est plus favorable à l'élevage. Plus de la moitié des exploitations sont majoritairement tournées vers l'élevage (lait ou viande) et 27% d'entre elles le combinent avec des cultures.



Répartition des exploitations selon l'orientation en 2010



Source : Agreste, RA 2010

La concentration a ralenti au cours de la dernière décennie

En 2010, le périmètre du Parc naturel régional de Lorraine comptait 1125 exploitations, 9% des fermes lorraines. Depuis l'année 2000, elles ont disparu au rythme de 1,9% par an, rythme inférieur à celui de la Lorraine (-2,7%). Le début des années 2000 marque d'ailleurs un tournant. Dans la décennie précédente, les disparitions s'effectuaient au rythme de 4,2% par an, mais toujours inférieur à celui de la Lorraine (-4,7%).

Répartition des exploitations selon la taille économique

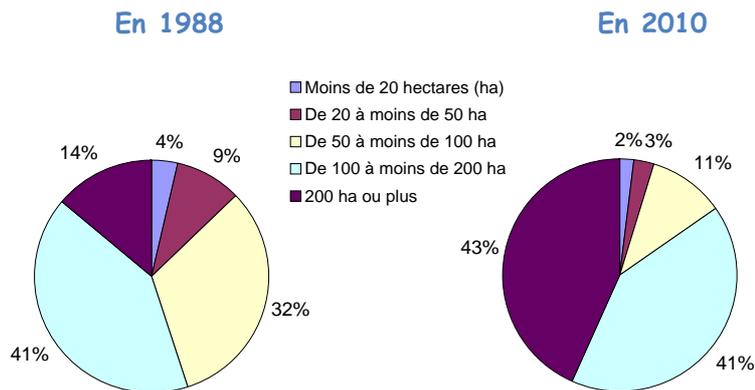
Les exploitations agricoles	1988	2000	2010
Ensembles des exploitations agricoles	2265	1351	1176
Petites exploitations	1108	526	369
Moyennes et grandes exploitations	1157	836	756

Sources : Agreste, RA 2010, 2000, 1988

Autre élément de différenciation : les fermes du Parc sont plus étendues que les exploitations lorraines (99 ha en moyenne, contre 90). Leur taille a été multipliée par deux en vingt ans. Cependant, ce mouvement s'est ralenti au cours de la décennie 2000-2010, puisque la taille moyenne qui progressait de 2,8 ha par an au cours des années 1990-2000, ne progresse plus que de 1,8 ha par an. Ces mouvements se sont traduits par une importante concentration du foncier dans les exploitations de grande taille. En 1988, les exploitations de moins de 20 ha représentaient 48% des exploitations du Parc et rassemblaient 4% de la surface agricole. En 1988, les exploitations de 200 ha et plus occupaient 14% de la surface agricole, elles en occupent aujourd'hui 43%. La partie Ouest a conservé une part importante de petites exploitations, les unités de moins de 5 ha représentent encore plus d'un quart des fermes, alors qu'elles ne comptent que pour 16% dans la partie Est.



Répartition de la SAU selon la taille des exploitations

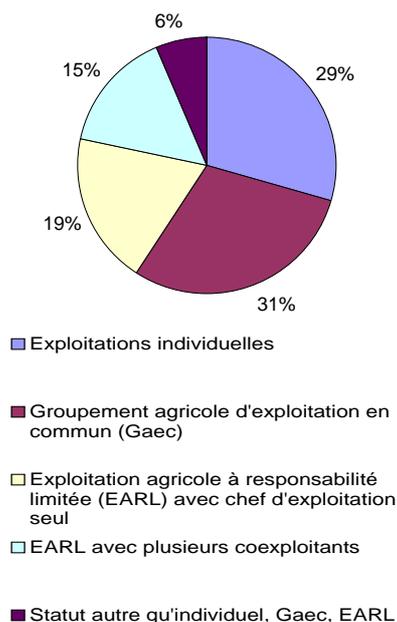


Sources : Agreste, RA 2010, 1988

Fort développement des formes collectives

Les formes collectives d'exploitations ont pris de l'importance au fil du temps. En 1988, l'exploitation individuelle dominait nettement le paysage (88% des fermes du parc). En 2010, elles ne sont plus que 60% à avoir conservé ce statut, chiffre un peu inférieur à celui de l'ensemble de la Lorraine (66%). Les Gaec étaient la forme privilégiée des statuts collectifs jusqu'aux années 2000. Ils sont désormais concurrencés par les EARL qui représentent 24% des exploitations du Parc, chiffre légèrement supérieur à celui de la région (21%).

Répartition de la SAU selon le statut de l'exploitation



Source : Agreste, RA 2010

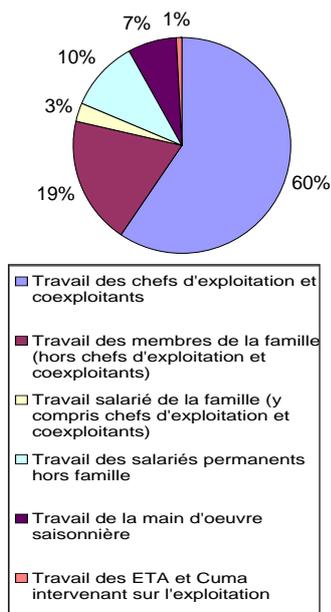
Moins de chance de reprise pour les petites exploitations

La pyramide des âges montre un net vieillissement de la population des exploitants. En 2010, 19% d'entre eux avaient moins de 40 ans, cette proportion s'élevait à 28% en 2000. A l'opposé, la proportion d'exploitants de plus de 50 ans est passée de 42 à 52% entre 2000 et 2010. Ces caractéristiques sont similaires à celles de l'ensemble des exploitants lorrains. Ainsi, au cours des dix années à venir, 60% des exploitations devraient changer de main. Parmi celles-ci, 38% ont un successeur connu. Les moyennes et grandes exploitations possèdent de plus grandes chances de reprise, près de la moitié ont un successeur connu, contre un quart des petites.

Les femmes bien présentes

En 2010, la mise en valeur des surfaces agricoles du Parc nécessitait l'équivalent de 1700 emplois à temps plein. Cette main-d'oeuvre est, pour les trois quarts d'entre elle, d'origine familiale. Les chefs d'exploitation et les coexploitants fournissent l'essentiel de cette force de travail (61%). Les femmes sont bien présentes dans ces fonctions où elles constituent 25% des effectifs en 2010, contre 20% en 2000. L'apport de main-d'oeuvre familiale est un peu en retrait par rapport aux années 2000 (85%). Il est compensé par un appel plus important à la main-d'oeuvre salariée, ainsi que par le nombre de salariés permanents qui a progressé de 24% entre 2000 et 2010.

Répartition de la main-d'oeuvre selon l'origine (en UTA)



Source : Agreste, RA 2010

Moins d'herbe et plus de terres arables

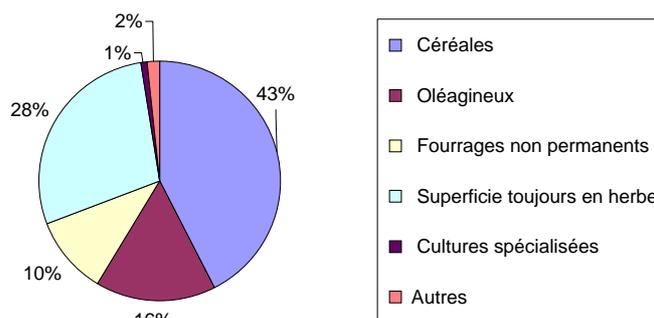
Les exploitations du Parc consacrent de plus en plus de superficie aux terres arables. Avec près de 78 600 hectares, elles occupent désormais 71% de la superficie agricole du Parc, contre 67% en 2000. A l'opposé, la surface toujours en herbe s'est repliée de 4 400 ha et n'occupe plus que 28% de la surface agricole. Au sein des terres arables, les céréales sont toujours plus présentes, leur superficie augmente de 6% entre 2000 et 2010 et sont cultivées par les deux tiers des exploitations. Les oléagineux (le colza essentiellement) suivent le même chemin avec une progression voisine de 10%. Cependant, les cultures spécialisées demeurent bien présentes au sein du Parc. Son périmètre concentre la majorité des surfaces en vignes et vergers de Lorraine. Le verger de mirabelliers atteint 600 ha (en progression de 4% par rapport à 2000) et les vignes occupent désormais 175 ha (en progression de 7%). Les deux zones présentent des occupations du sol très différentes. La présence plus affirmée de l'élevage dans la zone Est conduit à une forte présence des surfaces enherbées (39% contre 24%). Alors que dans la zone Ouest, les terres arables dominent le paysage (65% de la SAU).

L'élevage en recul

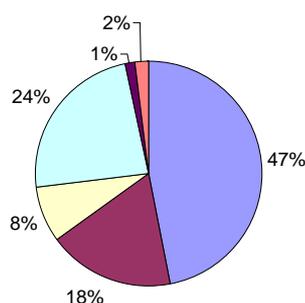
Comme dans l'ensemble de la Lorraine, le cheptel du Parc a connu, depuis 2000, un mouvement de baisse sensible. Plus d'un quart des exploitations possédait des vaches laitières en 2000, elles sont moins de 20% aujourd'hui, le nombre de vaches

Répartition de la SAU en 2010

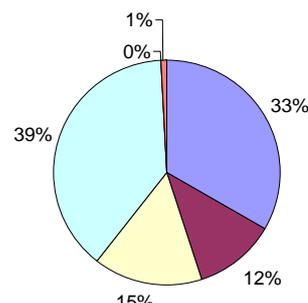
Ensemble du Parc



Zone Ouest



Zone Est



Source : Agreste, RA 2010

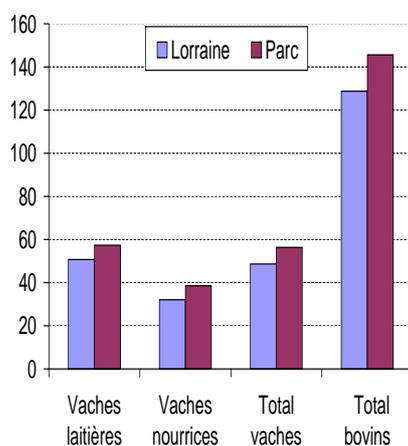
laitières a reculé de 12% à l'image de l'évolution lorraine. Ce mouvement touche également les vaches allaitantes dont le nombre est en baisse de 5%, alors qu'il est stable pour la Lorraine. Les autres catégories d'animaux cèdent également du terrain : le nombre de brebis-mères s'est établi à 7% en-dessous de son niveau de 2000, pour l'essentiel concentré dans la zone Est où son maintien est plus assuré. Seul, le cheptel caprin gagne un peu de terrain (+7%), mais il ne concerne qu'un nombre marginal d'exploitations (2,3% des fermes). Pour l'essentiel, ce sont les petits élevages qui ont disparu ou

ceux qui occupaient une place marginale dans les systèmes de production. Ce mouvement s'est traduit par un net agrandissement de la taille des troupeaux. Ainsi, un éleveur laitier possède en moyenne 57 vaches contre 47 en 2000.

La préoccupation de la qualité n'est pas absente

Près d'un tiers des exploitations du Parc produisent sur une aire disposant d'un signe de qualité. Il s'agit essentiellement des viticulteurs produisant sous les appellations d'origine protégée AOC Côtes de Toul et AOC Moselle, ainsi que des producteurs de mirabelles et des viticulteurs des Côtes de Meuse produisant sous l'indication géographique protégée (IGP). C'est le cas pour seulement un quart des fermes lorraines. Les activités de diversification, sans être dominantes, ne sont pas absentes dans les exploitations du Parc. Elles concernent 18% des exploitations. Ces activités de diversification sont majoritairement composées par le travail agricole à façon, exercé pour le compte d'autres exploitants (10% des exploitations). Les activités de transformation et de restauration, hébergements et loisirs occupent des places plus modestes (respectivement 4% et 2,3% des exploitations). Les circuits courts de commercialisation sont utilisés par 18% des exploitations du Parc, chiffre voisin de la Lorraine.

Taille moyenne des cheptels



Source : Agreste, RA 2010

Quelques Zooms

Les Mesures Agro-environnementales

Depuis 1994 le Parc est un territoire d'expérimentation des Mesures agro-environnementales notamment sur la vallée de la Seille et la vallée du Rupt de Mad.

Pour la période 2000-2010, il a élargi son champ d'action à d'autres secteurs de son périmètre en se mobilisant fortement sur la mise en oeuvre des différents dispositifs agro-environnementaux avec d'autres partenaires (Chambres d'agriculture, ONCFS...). Il s'est investi dans les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) et les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MATER).

Pour le Parc naturel régional de Lorraine, ces dispositifs sont de véritables outils contractuels de préservation de la biodiversité et des paysages qui ont été activés dans des sites Natura 2000 mais également en dehors de ces périmètres. Ils ont permis la remise en herbe de terres cultivées, la protection de prairies de grand intérêt biologique pour la flore et la faune, la création, la restauration ou l'entretien de mares, de haies et d'autres structures végétales. Ainsi, entre 2000 et 2010, 246 agriculteurs (20% des exploitants du territoire) se sont engagés dans des mesures agro-environnementales proposées par le Parc, favorables à la biodiversité et permettant la protection de 3300 ha de prairies remarquables (10% de la surface en prairies du Parc) et la remise en herbe de terres cultivées sur une surface de 326 ha.

Au cours de cette période, des mesures agro-environnementales ont également été proposées sur le territoire du Parc par les Chambres d'agriculture pour améliorer la qualité de l'eau. Ainsi, à partir de 2008, sur l'ensemble du bassin versant du Rupt de Mad, 59 agriculteurs se sont engagés dans des mesures de réduction des produits phytosanitaires sur 3421 ha en contractualisant deux types de mesures visant à baisser de 30 à 40 % les herbicides et de 35 à 50 % les autres phytosanitaires. Des agriculteurs ont également pris des engagements pour réduire ou supprimer la fertilisation des prairies sur une surface de 835 ha et implanter 125 ha de cultures intermédiaires piège à nitrates (CIPAN). Par ailleurs, 466 ha de terres cultivées ont été remises en herbe.



Une agriculture biologique en progression sur le Parc naturel régional de Lorraine

En 2000, le Parc naturel régional de Lorraine comptait un petit nombre d'exploitations professionnelles en agriculture biologique. Elles étaient au nombre de 7 contre 36 en 2010. Ces dernières assurent une grande diversité de productions (céréales, lait, viandes bovine et ovine, fruits, vins, légumes, fromages de chèvre, poissons d'étang).

Ce sont 3% des exploitations du Parc et 2,2% de la SAU (soit 2 424 ha). La surface est faible car un tiers des exploitations a des productions caractérisées par de petites surfaces (fruits, légumes, vins). La situation est proche de celle de la Lorraine qui comptait en 2010 2,9% d'exploitations en agriculture biologique (soit 373) et 2,6 % de la surface (29 000 ha). Dans le territoire du Parc, la progression des conversions ou des installations en agriculture biologique est récente et date de 2007. Ainsi, dans le Parc, entre 2007 et 2010, le nombre d'exploitations a été multiplié par trois et en Lorraine, celui-ci a été multiplié par deux. L'augmentation s'est encore poursuivie puisqu'entre 2010 et 2013, le Parc compte 12 nouvelles exploitations en agriculture biologique. La progression s'explique par le Grenelle de l'environnement qui a mis sur le devant de la scène l'agriculture biologique comme un mode de production efficace sur le plan environnemental et économique. La demande des consommateurs est également un facteur de croissance ainsi que la demande en lait biologique des laiteries de Lorraine.

Par ailleurs, en 2010, le Parc naturel régional de Lorraine a initié un programme de développement de l'agriculture biologique sur le bassin versant du Rupt de Mad. La préservation de sa qualité est très importante car ce cours d'eau achemine l'eau du lac de Madine vers la Ville de Metz, représentant 60% de son alimentation en eau potable. L'animation du programme est menée par le Centre des Groupements des agro-biologistes de Lorraine, qui a pour objet de faire connaître et de promouvoir l'agriculture biologique.

Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis-mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande l'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa quotité, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

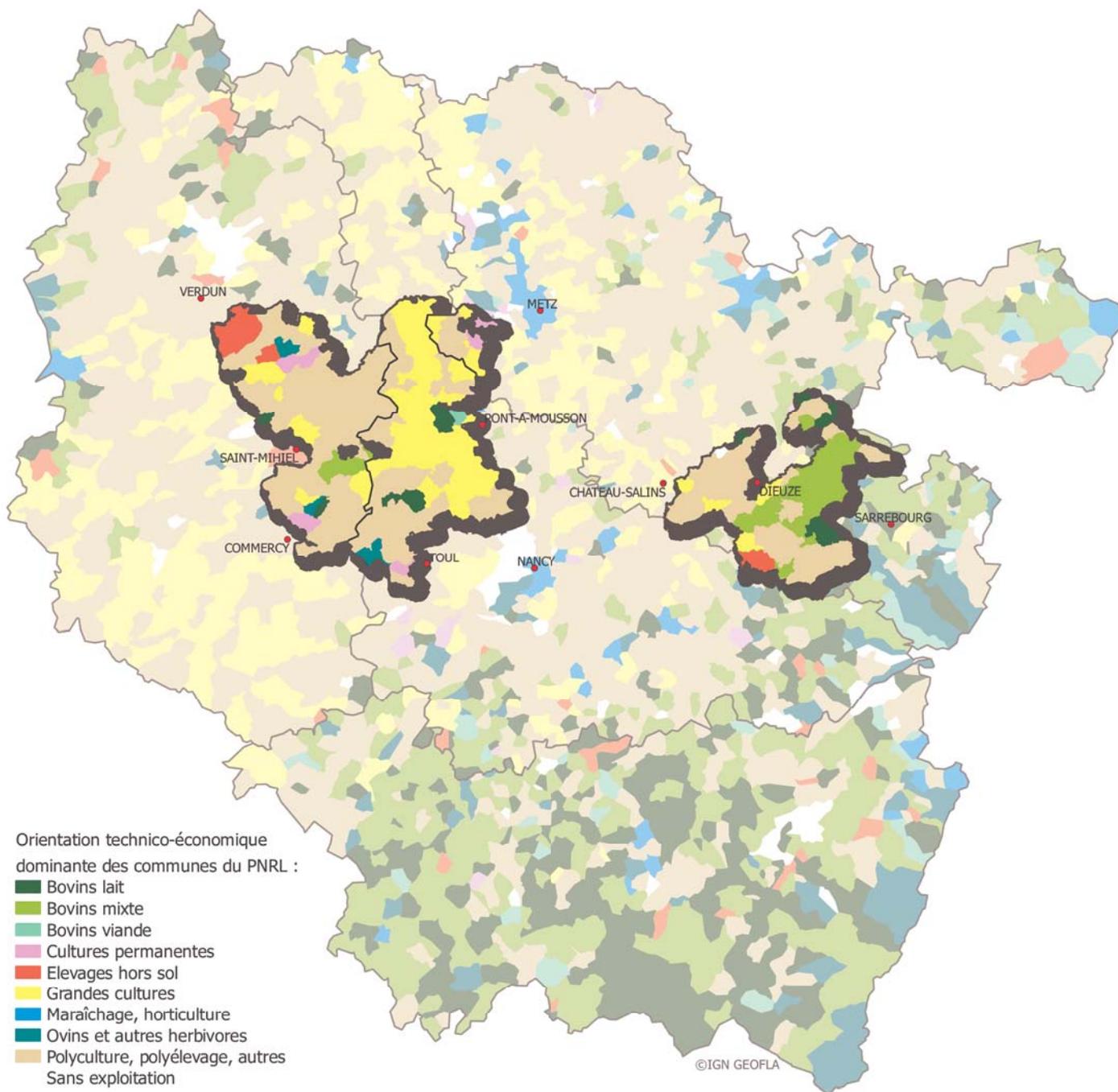
Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

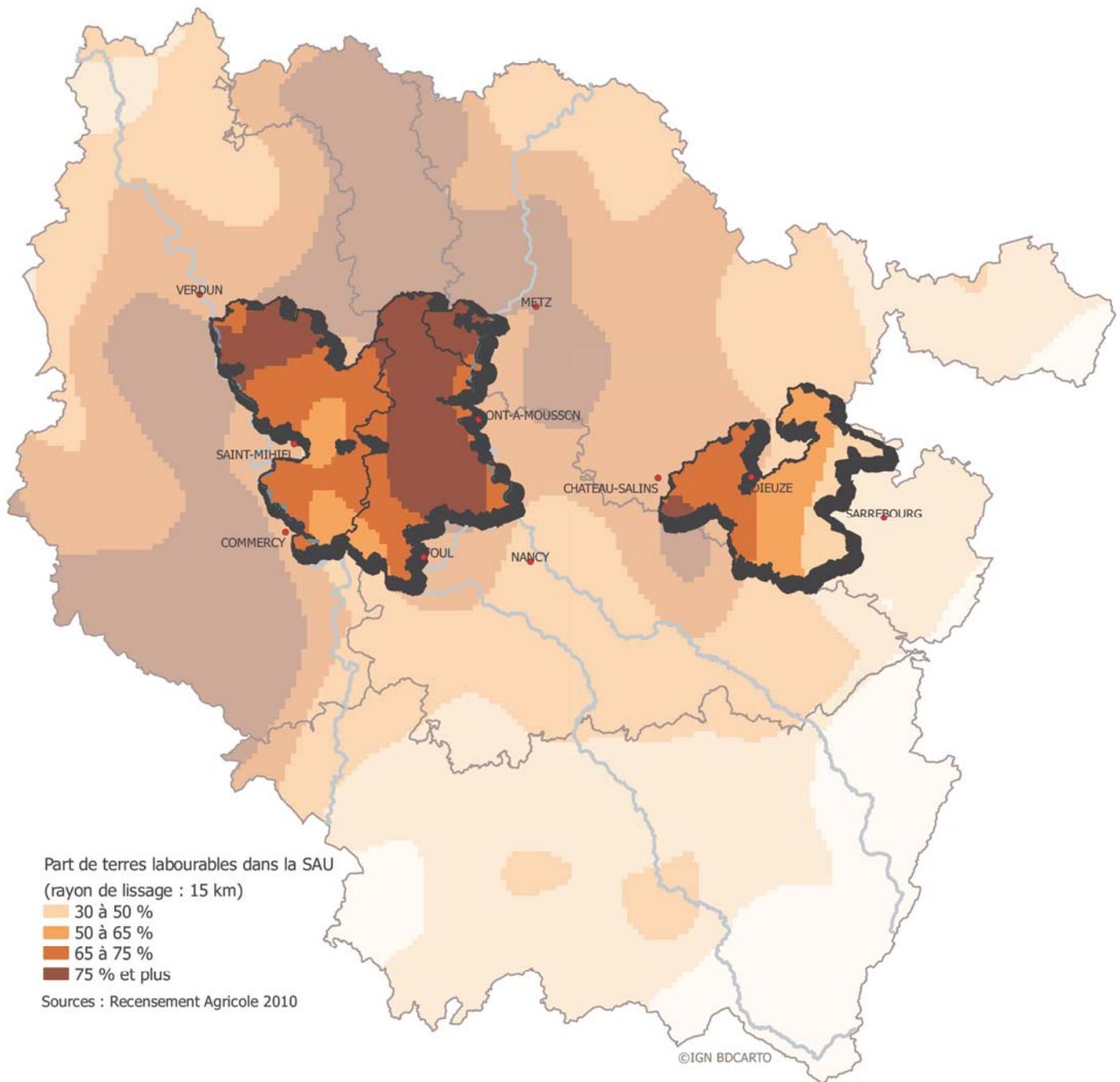


Repères cartographiques

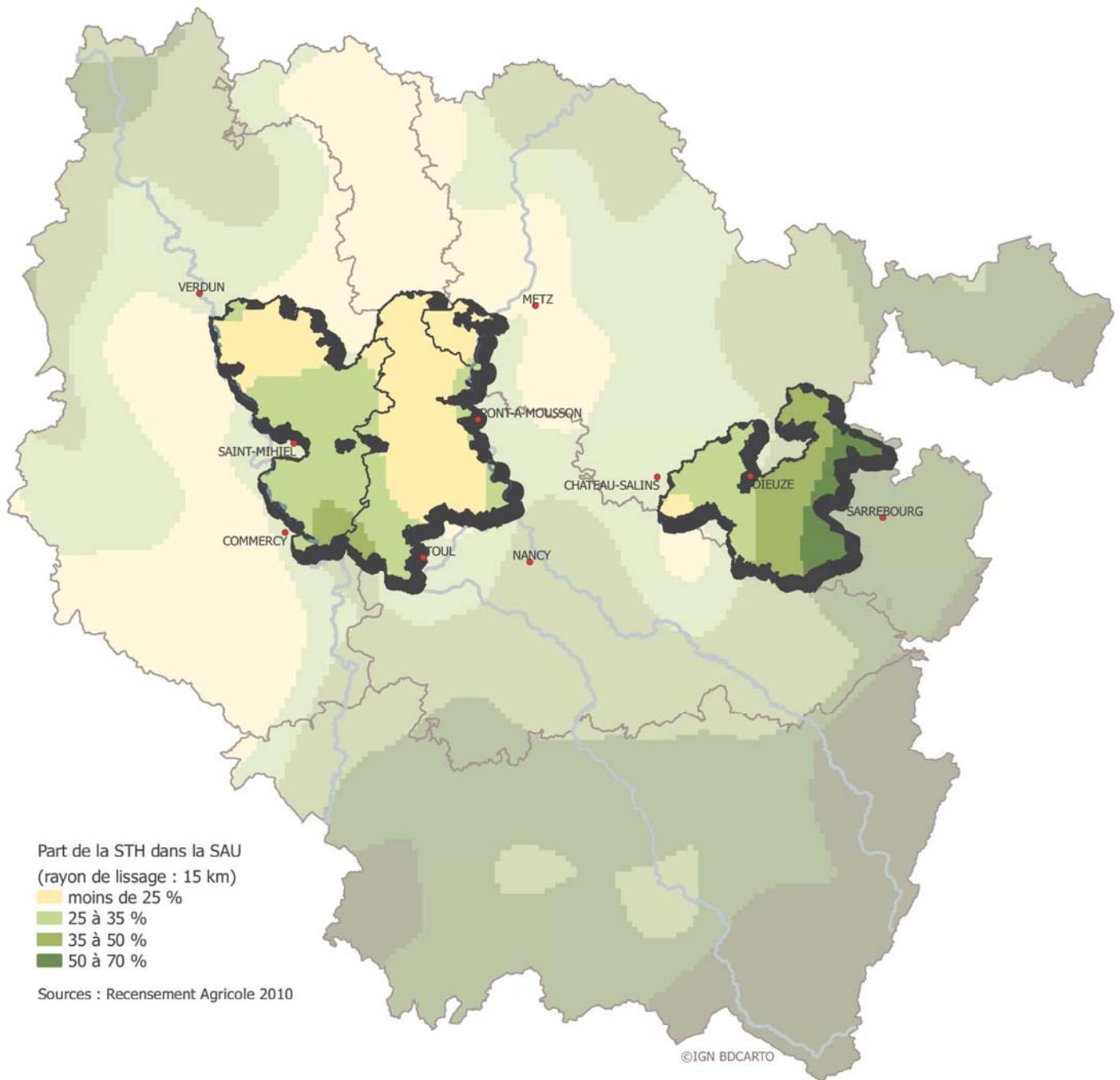
Une grande variété d'orientations



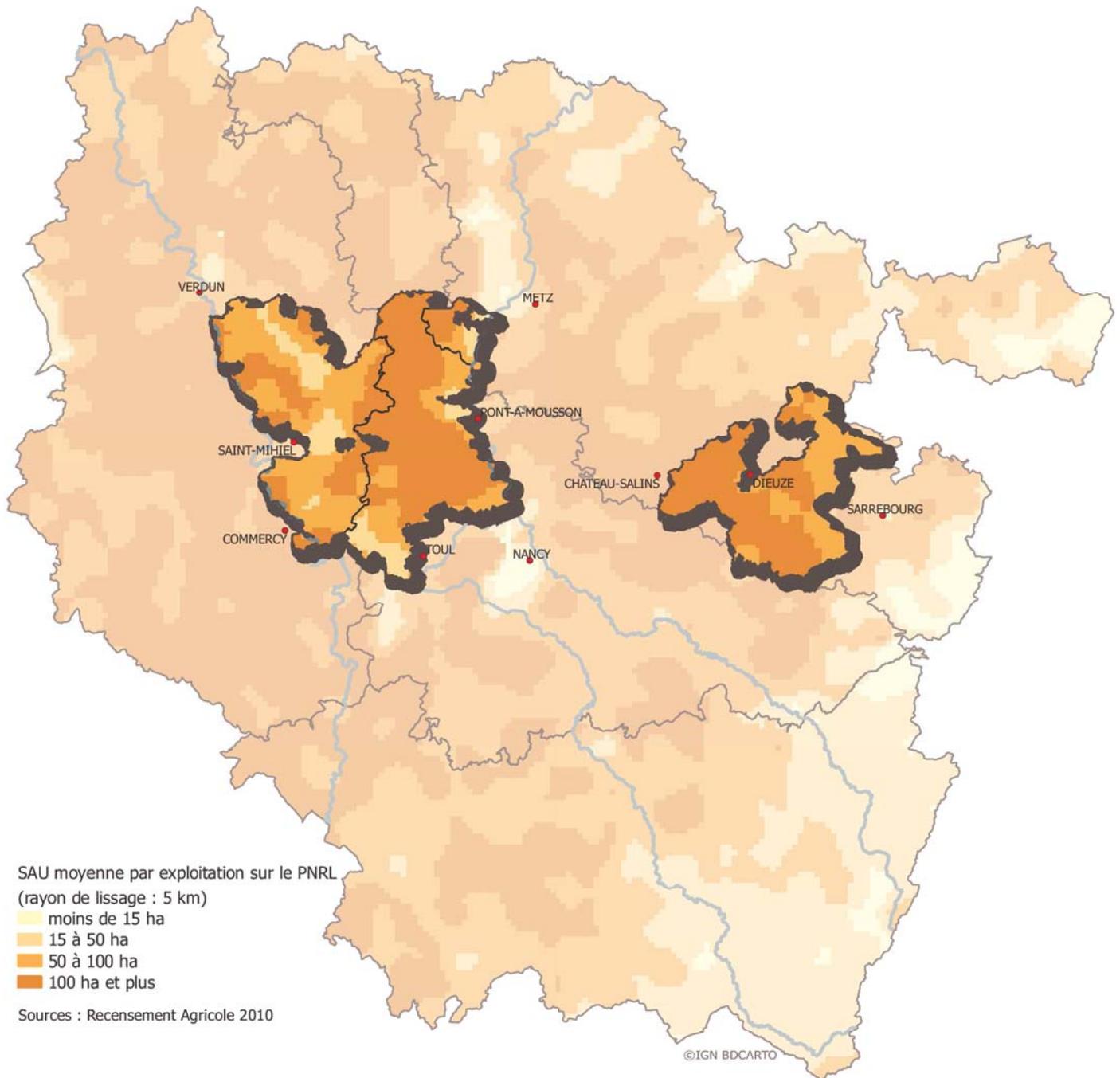
Les terres labourables se concentrent à l'Ouest du Parc



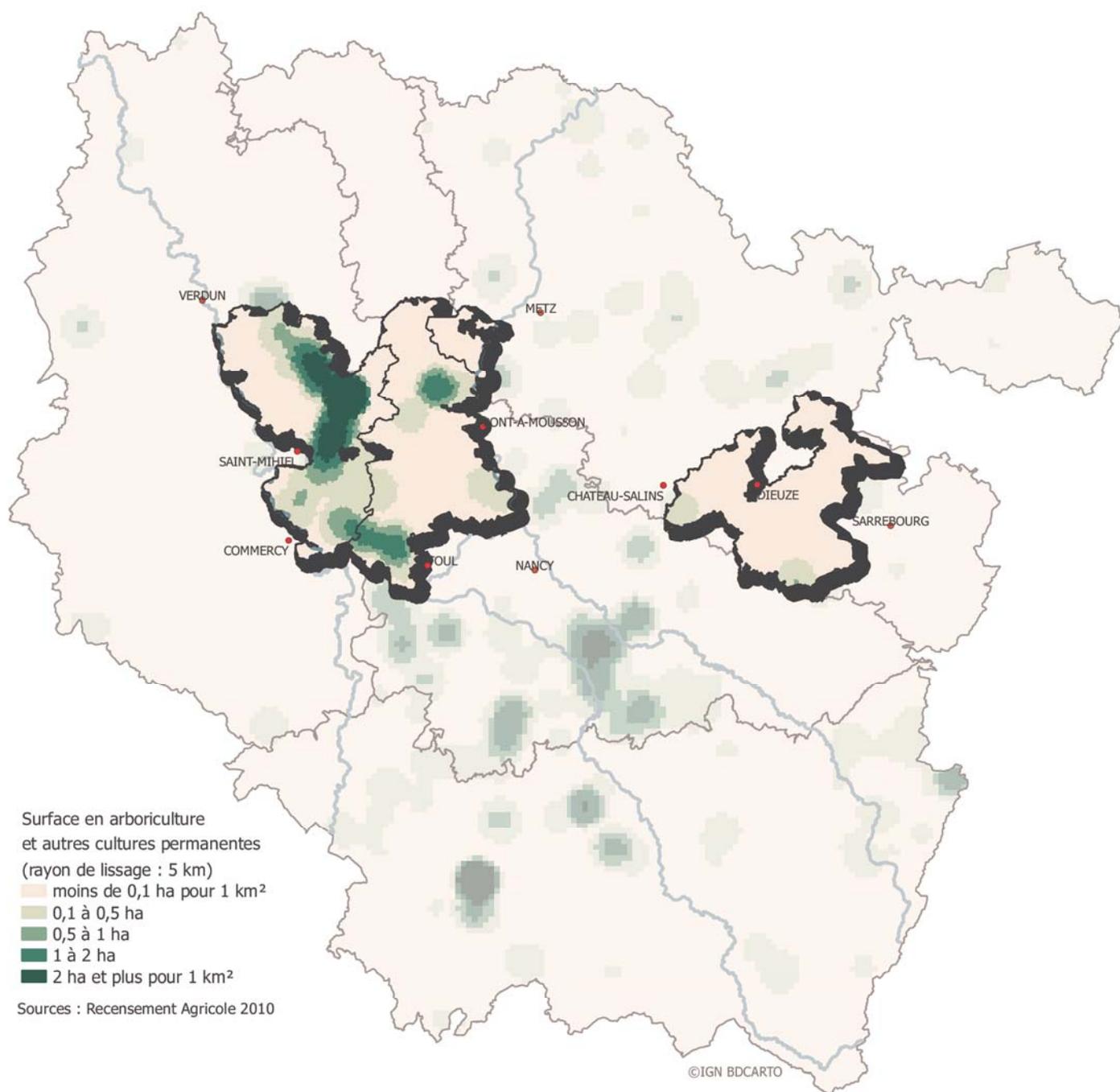
L'herbe très présente à l'Est



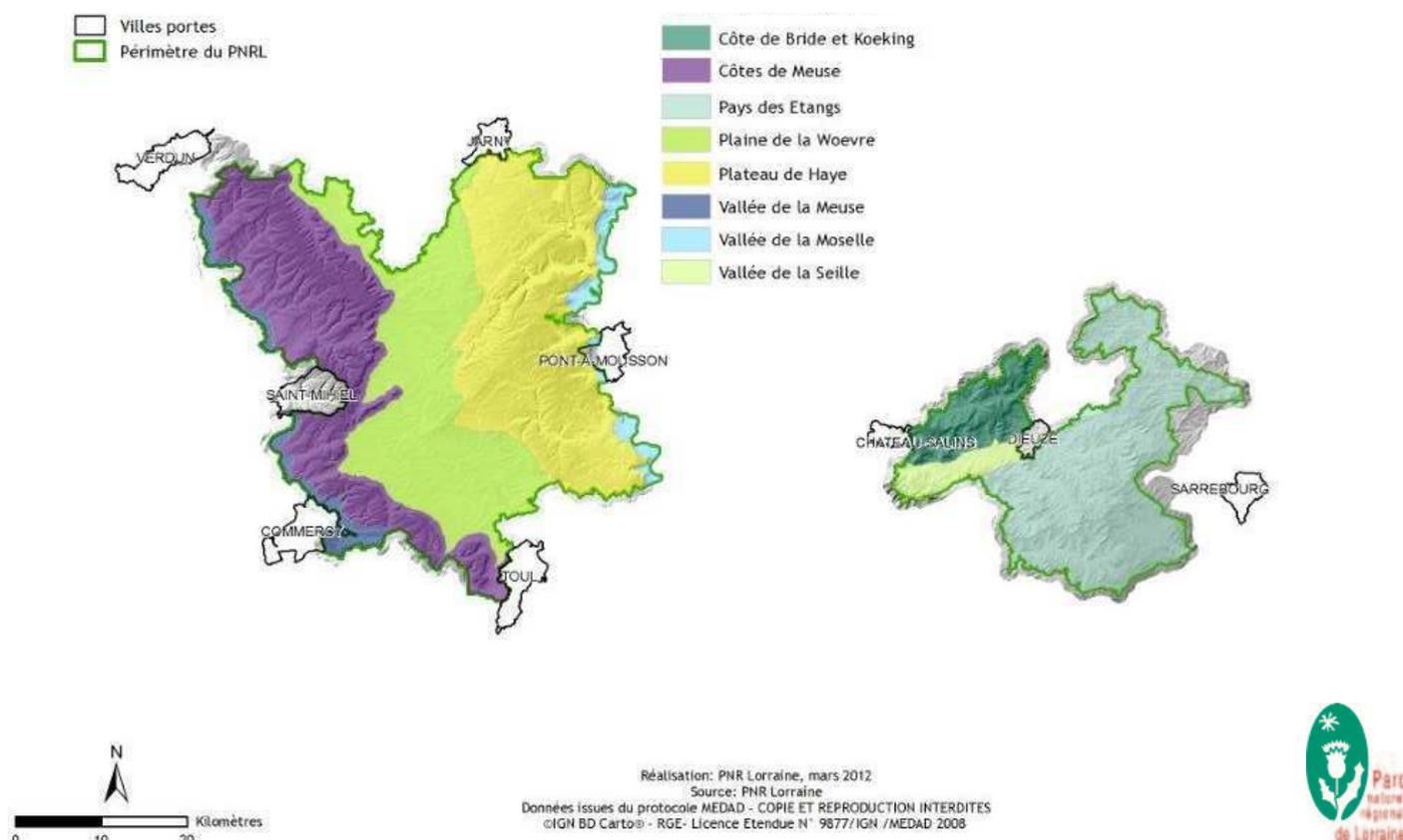
Des exploitations proches de la moyenne lorraine



L'arboriculture occupe le territoire à l'Ouest



Unités paysagères du territoire du Parc



Repères chiffrés

Unités paysagères

	Nombre de communes	Nombre d'exploitations en 2000	Nombre d'exploitations en 2010	SAU	UTA totales	Terres Labourables	Surfaces Toujours en Herbe	Vergers	Bovins	Vaches laitières	Brebis mères	Volailles
ZONE EST												
Forêt de Bride et Koeking	16	100	79	12 083	159	8 418	3 641	S	8 535	928	4 792	617
Vallée de la Seille	10	76	63	8 107	121	5 115	2 967	S	7 192	1 526	2 861	708
Pays des Etangs	34	23	13	23 721	474	15 991	12 169	0	28 547	6 192	10 786	12 816
ZONE OUEST												
Côtes de Meuse - Haut de Meuse	37	457	406	27 225	606	17 296	9 166	645	19 537	4 614	5 593	239 013
Côtes de Meuse - Vallon des hauts de Meuse	23	248	241	19 678	362	13 227	6 004	24	13 911	3 490	3 438	133 119
Côtes de Meuse - Front de côte	33	364	295	15 764	425	8 498	6 421	705	13 189	3 480	4 327	3 289
Plaine de la Woèvre	68	619	496	40 623	818	25 817	13 931	739	32 983	7 414	6 025	34 567
Plateau de Haye-Esch et Rupt de Mad	30	151	109	14 370	185	11 565	2 726	69	5 000	849	3 025	32 490
Plateau de Haye-Plateau de Haye	74	426	330	40 403	560	32 156	8 120	90	18 344	3 087	4 132	45 542
Vallée de la Moselle	12	61	50	3 287	56	2 515	733	16	1 160	159	547	137
Vallée de la Seille	10	76	63	8 107	121	5 115	2 967	S	7 192	1 526	2 861	708

S : secret statistique

Souces : INSEE, recensement de la population. Agreste, RA2000 et 2010

Le Parc naturel régional de Lorraine en quelques chiffres

	Le Parc									La Lorraine		
	Ensemble du Parc			Zone Ouest			Zone Est			1999	2011	Evolution 2011/1999 en %
	1999	2011	Evolution 2011/1999 en %	1999	2011	Evolution 2011/1999 en %	1999	2011	Evolution 2011/1999 en %			
Population municipale	72 712	77 945	7,2	59 732	64 986	8,8	12 980	12 959	-0,2	2 311 655	2 350 657	1,7
	2000	2010	Evolution 2010/2000 en %	2000	2010	Evolution 2010/2000 en %	2000	2010	Evolution 2010/2000 en %	2000	2010	Evolution 2010/2000 en %
Les exploitations agricoles												
Ensemble des exploitations agricoles	1 351	1 116	-17,4	973	816	-16,1	378	300	-20,6	16 632	12 650	-23,9
Surface agricole utilisée												
Ensemble des exploitations agricoles	110 626	111 020	0,4	76 578	76 107	-0,6	34 048	34 913	2,5	1 132 531	1 138 220	0,5
Surface agricole utilisée moyenne par exploitation												
Ensemble des exploitations agricoles	82	99	21,5	79	93	18,5	90	116	29,2	68	90	32,1
La population et la main d'œuvre												
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 688	1 492	-11,6	792	736	-7,1	380	322	-15,3	20 169	16 702	-17,2
Conjoints non coexploitants	1 085	820	-24,4	151	181	19,9	76	32	-57,9	12 924	9 440	-27,0
Autres actifs familiaux	1 969	185	-90,6	88	48	-45,5	60	19	-68,3	24 503	2 753	-88,8
- dont population familiale	4 742	2 497	-47,3	1031	866	-16,0	516	373	-27,7	57 596	28 895	-49,8
Salariés permanents non familiaux	288	357	24,0	139	206	48,2	67	80	19,4	2 454	2 885	17,6
Les cultures												
Terres labourables	73 735	78 558	6,5	54 785	57 155	4,3	18 950	21 403	12,9	665 125	702 512	5,6
dont céréales	44 616	47 323	6,1	34 485	35 689	3,5	10 131	11 634	14,8	392 178	420 471	7,2
- dont blé tendre	26 173	28 017	7,0	19 048	20 214	6,1	7 125	7 803	9,5	238 817	253 186	6,0
- dont orge et escourgeon	16 695	17 202	3,0	14 265	14 307	0,3	2 430	2 895	19,1	130 184	136 243	4,7
dont colza	16 090	17 255	7,2	12 385	13 195	6,5	3 705	4 060	9,6	136 894	142 790	4,3
Superficie toujours en herbe	35 870	31 456	-12,3	20 811	17 793	-14,5	15 059	13 483	-10,5	464 241	432 883	-6,8
Vignes	127	135	6,7	120	129	7,5	7	7	0,0	217	230	6,1
Cultures fruitières	812	829	2,2	798	819	2,6	14	10	-28,6	1 863	2 011	7,9
Le cheptel												
Bovins	82 903	77 750	-6,2	47 104	43 885	-6,8	35 799	33 685	-5,9	986 015	948 746	-3,8
- dont vaches laitières	17 184	15 136	-11,9	10 277	9 153	-10,9	6 907	5 983	-13,4	219 589	192 293	-12,4
- dont vaches nourrices	12 769	12 088	-5,3	6 324	6 033	-4,6	6 445	6 055	-6,1	143 016	144 115	0,8
Ovins	27 042	25 110	-7,1	16 542	15 052	-9,0	21 901	22 919	4,6	244 396	259 969	6,4
- dont brebis-mères	38 443	37 971	-1,2	11 566	9 360	-19,1	15 476	15 750	1,8	174 850	171 499	-1,9
Porcins	13 413	10 299	-23,2	10 197	8 785	-13,8	3 216	1 514	-52,9	107 746	103 127	-4,3
Volailles	211 441	738 328	249,2	198 201	530 635	167,7	13 240	207 693	1 468,7	2 297 930	2 005 545	-12,7

Sources : INSEE, recensement de la population. Agreste, RA2000 et 2010

Publication disponible sur le site internet www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Crédits photos - Fotolia.com - Guillaume Colinmaire - PnR - Clémentine Mervelet -PnR - Laurent Godé - PnR - Xavier Rochel - CERPA - AREFE -

Reproduction autorisée sous mention de la source : Agreste - Draaf Lorraine

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

**Service Régional de l'Information Statistique et
Économique de Lorraine**

76, avenue André Malraux - 57046 METZ Cedex 01
Tél : 03 55 74 11 70 - Fax : 03 55 74 11 01
Courriel : srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr
Internet : draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr



Directeur de la publication : **Michel SINOIR**

Rédacteur en chef : **Pierre BRUYAS**

Rédaction : **Anne VIVIER - Pierre BRUYAS**

Mise en page : **Christine PERINI**

ISSN : 2117-8895

Jun 2014